



## Compte-rendu Solidaires Finances

### Comité Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail (C.H.S.-C.T.) du 30 novembre 2022

La Directrice Régionale a réuni un C.H.S.-C.T. extraordinaire suite à l'assassinat dans le cadre de ses fonctions de notre collègue Chef de Brigade dans le Pas-de-Calais. Dès le début de séance elle a insisté sur le fait qu'elle tenait à réunir les organisations syndicales le plus rapidement possible afin de faire remonter des propositions concrètes à la Centrale et au Ministre. Elle a souhaité élargir les débats à l'ensemble des personnels nomades et aux services d'accueil.

Dans notre déclaration liminaire, nous avons dénoncé le climat social dégradé, les propos anti-fonctionnaires trop souvent tenus. Nous avons déploré l'absence d'expression de la plus haute autorité de l'État qui a su pourtant en octobre 2019 trouver les mots devant les entrepreneurs pour leur apporter tout son soutien en les incitant à « *rappel[er] à ces devoirs ceux qui viennent de l'Administration [qui] arrive[nt] pour la première fois et [...] met[tent] la douille* »... (cf notre liminaire jointe).

Solidaires Finances est revenu sur les conclusions du Groupe de travail départemental des Bouches-du-Rhône de 2012 sur les conditions d'exercice des vérificateurs. Nous avons rappelé que ce groupe de travail avait été constitué suite à l'assassinat de notre collègue vérificateur à la DirCoFi ; même s'il n'avait pas été établi un lien direct avec l'exercice de ses missions.

Suite à ce Groupe de travail certaines mesures avaient été décidées, néanmoins nous déplorons que l'Administration ne soit pas allée plus loin dans ces décisions et que les actes n'aient pas toujours suivi les propositions.

En particulier en ce qui concerne les dépôts de plainte. Nous avons à nouveau demandé la possibilité pour l'Administration de porter plainte en lieu et place de l'agent. Cette demande est bien évidemment faite pour l'ensemble des agents. Nous la renouvelons à chaque C.H.S.-C.T. lors de l'examen des fiches de signalement.

Pour Solidaires Finances, il est difficile d'identifier les risques en amont du contrôle. Il est nécessaire que le vérificateur ait une connaissance globale du dossier dit sensible. Les liens avec la Douane, l'U.R.S.S.A.F., la Justice, la Police, doivent être renforcés.

Nous avons demandé que les interventions se tiennent dans les locaux de l'Administration et non au domicile du contribuable lorsque le siège social y est domicilié. La dernière intervention, réunion de synthèse doit se passer dans les locaux de l'administration. De même, le lieu de localisation des interventions pourrait être à l'initiative de l'administration lorsqu'une situation conflictuelle est présumée.

Nous avons revendiqué une réelle formation des agents en matière de gestion des conflits et de communication.

Les agents nouvellement affectés en vérification doivent bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien spécifique bien au-delà d'un simple tutorat pendant 6 mois.

Il faut éviter toute pression statistique aux agents et à l'encadrement. Une attention doit être apportée sur les objectifs et les procédures de fin d'année. Par exemple, pour Solidaires Finances il faut proscrire les premières interventions en fin d'année simplement pour que la statistique « affaires engagées » soit meilleure. Ces interventions doivent intervenir en début d'année, afin d'éviter une tension inutile en fin d'année.

Pour Solidaires Finances, la mise en œuvre de l'anonymisation des pièces de procédure (prévue dans la note du 2 février 2016) devrait être plus souvent utilisée et alléguée.

Il est nécessaire que les Directions passent un message fort auprès des conseils, avocats et experts comptables, lorsque ces derniers enveniment les échanges (oraux ou écrits).

Enfin, nous avons demandé la fin de l'utilisation des véhicules personnels dans le cadre de leurs missions pour l'ensemble des agents nomades.

Une réelle réflexion sur la formation des huissiers doit être engagée. Nous avons fait remarquer que la formation était plus complète auparavant. De même, certains collègues huissiers nous ont fait part de l'assistance de la Police (exemple ouverture des portes) qui selon les situations, fait parfois défaut.

Les huissiers doivent également avoir une information la plus large possible sur le dossier afin que les risques soient évalués au mieux.

La concentration des accueils peut entraîner des situations conflictuelles. En premier lieu, nous avons à nouveau demandé l'anonymisation des agents d'accueil (par exemple avec l'utilisation d'un simple numéro de matricule).

Pour Solidaires Finances, il faut trouver de réelles solutions afin d'éviter les incidents provoqués par des usagers venant aux accueils pour avoir un avis de non-imposition alors qu'ils n'ont pas déposé leur déclaration. Il fut un temps où une attestation de dépôt était délivrée, cela permettait de limiter les situations de conflits et les crispations. De même, pourquoi ne pas raccourcir les délais d'édition des avis d'impôt sur le revenu (plus de batches LIAD par exemple).

Les poursuites de masse en fin d'année sans « discernement » doivent cesser. Il faut proscrire l'absence de délivrance de bordereau de situation pour les Amendes. De plus la complexité des procédures de mise en recouvrement des amendes entraîne des situations d'incompréhension qui deviennent conflictuelles.

Nous avons rappelé que les agents doivent être encouragés à rédiger des fiches de signalement au moindre incident. Afin de faciliter cette démarche, ces fiches doivent être plus accessibles (lien direct sur la page d'accueil des sites locaux des Directions). Il en est de la responsabilité des directrices et directeurs.

Solidaires Finances a rappelé sa demande faite en C.H.S.-C.T. sur l'embauche d'un psychologue rattaché au réseau de l'Action sociale comme les Médecins du Travail qui pourrait ainsi aider l'ensemble des agents.

Après avoir entendu les interventions de chacun, la Directrice Régionale a énuméré les mesures qu'elle propose de faire remonter au niveau national (Direction Générale ou Ministère) et de prendre au niveau local.

#### **Au niveau national :**

1- Nécessité de communiquer sur le contrôle fiscal : proposition de joindre un courrier du Ministre à l'avis de vérification afin de contextualiser le contrôle fiscal ;

2- Demander la modification du *Livre des Procédures Fiscales* afin de ne plus avoir à intervenir au domicile lorsqu'il s'agit du siège social ;

3- Rappel à la Commission de déontologie et signalement des attitudes de certains conseils, avocats et experts comptable ;

4- Accès aux antécédents judiciaires en amont des procédures

5- Recours à un psychologue autre que la cellule d'écoute téléphonique, dans un premier temps il peut être envisagé de prendre contact au niveau local avec un psychologue.

### **Au niveau local :**

- 1- Recensement des formations, une formation à la négociation pourrait être envisagée ;
- 2- Pour les véhicules : la location de véhicules sera mise à l'étude (en particulier son coût) ;
- 3- L'achat de gilets pare-balles pour la Brigade de Contrôle et de Recherche et des bracelets d'alarme pour l'ensemble des nomades va être étudié ;
- 4- La réception physique des contribuables sera revue. Elle doit se faire en rez-de-chaussée et non plus à l'étage où aucun chemin de fuite n'est prévu pour la sécurité des vérificateurs. Une étude doit être faite pour que cette réception se fasse dans les meilleures conditions ;
- 5-Conduite en cas d'incivilité : rédaction de fiches de signalement avec suivi dans les futures instances (Formations Spécialisées de Comités Sociaux d'Administration).

En conclusion, nous avons rappelé que les suppressions de postes affectent les accueils comme l'ensemble des services. Si les effectifs étaient plus nombreux dans les accueils le temps d'attente serait moins long et les tensions moindres.

Nous sommes revenus sur notre demande pour laquelle nous n'avons pas eu de réponse : que compte faire concrètement le Ministre à propos des propos malsains et nauséabonds tenus sur les réseaux sociaux ? Nous avons demandé une communication claire et un dépôt de plainte.

Toutes les demandes et propositions faites seront adressées au Ministre avant le 8 décembre en prévision du Groupe de travail national auquel participeront deux représentants désignés de la DRFiP PACA 13 et un de la DirCoFi S.E.-O.M..

**Vos représentants Solidaires Finances au CHS-CT 13**  
**Titulaires : Judith Bertet DRFiP, Elisabeth Gonzales DRFiP, Vincent Finkbeiner Douane**  
**Suppléants : Sylvie Raybaud DRFiP, Maxime Picard DRFiP**  
**Experte Virginie Jabouille DIRCOFI**

***N'hésitez pas à nous contacter***